

Coronavirus : la France décide de durcir les conditions d'entrée sur le territoire



A l'occasion d'un déplacement à Roissy, le Premier ministre Jean Castex a annoncé que les tests de dépistages seront dorénavant obligatoires pour les voyageurs venant de seize pays à risques.

Avec Atlantico
Rédaction

Alors que le gouvernement est mobilisé pour éviter une deuxième vague, Jean Castex a annoncé ce vendredi après-midi un durcissement des conditions d'entrée sur le territoire français. Le Premier ministre effectuait un déplacement à l'aéroport de Roissy. Ces décisions ont été prises à l'occasion d'un Conseil de défense axé sur la propagation de l'épidémie de coronavirus dans le monde.

Le Premier ministre Jean Castex a donc annoncé une généralisation des dépistages pour les voyageurs à l'arrivée dans les aéroports. Cette mesure devrait être effective dès la semaine prochaine ou au plus tard au début du mois d'août.

Seize pays où la circulation du virus est particulièrement forte vont être classés en "liste rouge". Pour les citoyens français qui résident dans ces pays et pour les résidents de ces pays qui ont une résidence principale en France, les tests de dépistage seront donc obligatoires. Jean Castex a également recommandé aux Français de ne pas se rendre en Catalogne.

Accompagné du ministre de la Santé, Olivier Véran, et du ministre des Transports, Jean-Baptiste Djebbari, Jean Castex a visité les filtres par zones géographiques de provenance, les centres de dépistage ainsi que les dispositifs de prise de température.

Un Conseil de défense s'est tenu à ce sujet vendredi matin à l'Élysée avec Emmanuel Macron, Jean Castex et différents ministres dont Olivier Véran, Jean-Michel Blanquer et des responsables d'administration.

Les autorités françaises s'inquiètent du relâchement du respect des gestes barrières et de la hausse des cas chez les 20-40 ans, faiblement symptomatiques, qui pourraient provoquer une accélération de la circulation du virus.

Voici la liste des seize pays concernés :

- Les États-Unis
- Israël
- L'Algérie
- Le Maroc
- La Turquie
- L'Afrique du Sud
- Le Brésil
- Le Chili
- Le Pérou
- L'Inde

-
- Le Mexique
 - La Serbie
 - Le Qatar
 - Le Koweit
 - Les Emirats arabes unis
 - Le Montenegro